

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nexon, le 20 août 2016

Présentation du plan de soutien aux arts du cirque

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, s'est rendue aujourd'hui à Nexon (Haute-Vienne) pour assister à la clôture du festival la Route du Cirque, dirigé par Martin Palisse.

A cette occasion, la ministre a rencontré les représentants des pôles nationaux des arts du cirque. Elle a annoncé un plan destiné à renforcer d'une part l'indépendance artistique et la création par un soutien aux compagnies, aux résidences et associations d'artistes et aux ateliers de fabriques artistiques et d'autre part l'aide de l'Etat aux pôles nationaux des arts du cirque.

Suite aux précédentes annonces en juin dernier, ce plan prévoit en 2016 près d'un million d'euros supplémentaire pour le cirque (en hausse de 7% pour le secteur au global) avec :

- Un soutien financier du ministère renforcé aux PNAC pour un plancher d'aide minimum à hauteur de 200 000 euros en 2016 (+8 %) , porté à 250 000 euros en 2017 ;
- La reconnaissance des 2 compagnies de Johann Le Guillerm et de Jérôme Thomas au titre des compagnies à rayonnement national et international, qui rejoindront ainsi les 5 compagnies déjà désignées en juin (Le cirque Plume, le collectif XY, Phia Ménard, Mathurin Bolze, Les Colporteurs) et le conventionnement réévalué de 2 compagnies les Galapiats et les Rasposo (6 compagnies avaient été réévaluées en juin dernier : Cie Aereo, Chant de balles, Le Phalène, Les choses de rien, L'immédiat, Attention fragile) ;
- La consolidation des réseaux internationaux et les associations professionnelles : Circus Next, le Syndicat du Cirque de Création et Territoire de cirque.

Au-delà de la revalorisation des 14 pôles nationaux des arts du cirque, le ministère mettra en œuvre dans le volet 2017 de ce plan, un soutien spécifique aux artistes associés aux pôles et scènes conventionnées.

La ministre a rappelé par ailleurs toute son attention à la situation des cirques de famille. Une mission interministérielle a été confiée au préfet Gérard Lemaire pour traiter des sujets spécifiques de la profession (accueil, réglementation, relations avec les collectivités territoriales, etc.).

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr